



District de Maine et Loire de Football

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES JEUNES

PROCES VERBAL N° 11 – SAISON 2022/2023

Réunion du :	14/12/2022
Présidence :	M. MERLET Xavier
Présent(s) :	M. BOURNEL Jean-Luc, M. CHERRUAULT Jean-Paul, M. COIFFARD Albert, M. GABORY Vincent, M. GASTINEAU Rémi, M. LECHAT Hubert, M. PIOUS Patrick, M. PIRIOU Bernard, M. SERISIER Fabrice, Mme WASSE Manon
Excusés	M. JEANNETEAU Yannick, M. NDENDE Samir

1. Approbation P.V.

Les procès-verbaux suivants sont approuvés :

- PV n°5 du 06 octobre 2022
- PV n°6 du 19 octobre 2022
- PV n°7 du 9 novembre 2022
- PV n°8 du 16 novembre 2022
- PV n°9 du 23 novembre 2022
- PV n°10 du 1 décembre 2022

2. Point sur la fin de la 1^{ère} phase (U14, U18F) et de la 2^{ème} phase (U15-U17)

Les rencontres de championnat qui n'ont pas pu être jouées, en particulier en raison des conditions météorologiques du 10/11 décembre sont reportées le 17/18 décembre.

Sous réserve des procédures en cours :

En U14, à l'issue de la première phase, SEGRE ESHA et ANGERS SCA accèdent au Championnat régional.

En U15, à l'issue de la seconde phase, BEAUCOUZE SC et ANGERS SCA accèdent au Championnat régional.

En U17, à l'issue de la seconde phase, ST HILAIRE VIHIERES et GJ LION ST MARTIN accèdent au Championnat régional.

Les 2 équipes U15 qui accèdent au Championnat régional seront questionnées pour savoir si elles maintiennent leur engagement en Coupe de l'Anjou U15 ou si elles s'engagent dans la Coupe des

Pays de la Loire réservée aux équipes de Ligue (début en janvier). En cas de retrait de la Coupe de l'Anjou, leurs adversaires respectifs sont qualifiés pour le tour suivant.

Les équipes U15 qui accèdent à la 1^{ère} Division et qui étaient engagées en Challenge de District (réservé aux D2 et D3) ne peuvent plus participer à cette compétition.

3. Lecture des courriers des clubs pour la 3^{ème} phase U15 et U17 et la 2^{ème} phase U18

Modifications d'engagement :

Retrait d'une équipe : AMBILLOU ASVR 2 en U17

Nouvel engagement : GJ ST MELAINE JUIGNE 2 en U15

Demandes d'accessions/rétrogradations :

La Commission examine les demandes d'accessions et de rétrogradations et regrette de ne pouvoir accéder à toutes les demandes motivées des clubs (expliquées avec précision) en raison d'un manque de places disponibles.

Pour répondre favorablement aux demandes motivées des clubs suivants, il est décidé d'ajouter un groupe de D2 en U15 et en U17.

U15					
CLUBS (Equipes)	DIVISION PHASE 2	DEMANDE DU CLUB	ACCORD	REFUS	MOTIF
ANDARD BRAIN 1	D1	Elite		x	Pas de place disponible
ANGERS LAC DE MAINE	D3	D2	x		Groupe D2 supplémentaire
ANGERS NDC 1	D1	Elite		x	Pas de place disponible
ANGERS VAILLANTE U14	Elite U14	D2	x		D'office
ANGERS VAILLANTE 1	Elite	Elite	x		D'office
ANGERS VAILLANTE 2	D2	D1		x	Pas de place disponible
CHATELAIS NYOISEAU 1	D2	D1		x	Pas de place disponible
CHRISTOPHESEGUINIÈRE U14	D1 U4	D2	x		Groupe D2 supplémentaire
EST ANJOU FC	D3	D2	x		Groupe D2 supplémentaire
GJ ST FLORENT MESNIL 1	D1	D1		x	Pas de place disponible
GJ ST FLORENT MESNIL 2	D3	D2	x		D'office
GJ VALMOINEVILLEDIEU 1	D1	Elite		x	Pas de place disponible
LES PONTS DE CE 1	D3	D2	x		Groupe D2 supplémentaire
LONGUENEE EN ANJ 1	D2	D2	x		D'office
MURS ERIGNE ASI 2	D3	D3	x		Respect du souhait
SAUMUR BAYARD 1	D2	D1		x	Pas de place disponible
ST ANDRE ST MACAIRE 1	D2	D2	x		Groupe D2 supplémentaire
ST HILAIRE VIHIERES 1	D1	Elite		x	Pas de place disponible

U17					
CLUBS (Equipes)	DIVISION PHASE 2	DEMANDE DU CLUB	ACCORD	REFUS	MOTIF
AMBILLOU ASVR 1	D3	D2	x		Groupe D2 supplémentaire
E/POSSO ST GEORG GJ CHA 1	D3	D2	x		Groupe D2 supplémentaire
GJ MAULEZIERES 2	D2	D1	x		D'office
GJ ST QUENTION POIT 1	Elite	Elite		x	Pas de place disponible
ST ANDRE ST MACAIRE 1	Elite	Ligue		x	Pas de place disponible
ST PIERRE MONTREVAULT 2	D3	D2	x		Groupe D2 supplémentaire

U18 F					
CLUBS (Equipes)	DIVISION PHASE 1	DEMANDE DU CLUB	ACCORD	REFUS	MOTIF
LANDEMONT LAURENTAIS	D2	D1	x		Place disponible
SAUMUR OFC	D1	D2	x		Respect du souhait
ST SYLVAIN ANJOU AS	D2	D2	x		Respect du souhait

4. Constitution des groupes

La Commission établit les groupes de Division Elite, 1^{ère} Division, 2^{ème} Division et de 3^{ème} Division en U17, de D1 et D2 en U18F.

En raison des matchs reportés au 17/18 décembre et des problèmes informatiques rencontrés, la commission n'est pas en mesure de constituer les groupes en U15 : cela sera effectué lundi 19 décembre.

Il est rappelé que les 5 équipes U14 restantes sont intégrées dans les championnats U15 pour la troisième phase.

Conformément aux tableaux d'accessions et rétrogradations mis en ligne avant la seconde phase, les équipes U15 et U17 sont réparties de la manière suivante (en tenant compte de l'ajout d'un groupe supplémentaire en U15 D2 et U17 D2) :

	U15	U17
Elite	2 groupes de 6 équipes (12)	2 groupes de 6 équipes (12)
D1	5 groupes de 6 équipes (30)	5 groupes de 6 équipes (30)
D2	8 groupes de 6 équipes (48)	6 groupes de 6 équipes (36)
D3	7 groupes de 6 équipes (42) 3 groupes de 5 équipes (15)	5 groupes de 5 équipes (25)

En U18F, dans le souci de respecter les vœux des clubs ne souhaitant pas accéder à la D1 ou y rester, les groupes sont constitués de la manière suivante : un groupe de D1 à 8 équipes et un groupe de D2 à 10 équipes.

Prochaine réunion :

Le lundi 19 décembre 2022 à 14 h 00 : constitution des groupes U15 et numérotation.

Le mercredi 11 janvier 2023 à 15 h 00 : tirage des coupes et challenges.

Le Président	Le Secrétaire de Séance
M. MERLET Xavier	M. PIOU Patrick